L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 22 OCTOBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 22 OCTOBRE.

POUR LE CONGRÈS DE DISTRICT.
H. G. THIBODEAUX.

SÉNAT DE LA LOUISIANE.

JAMES DICK.
ROBERT PREAUX.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

1er District.—J. Wightman Smith, P. A. Wartelo.
2d District.—W. L. Wedderburn; Walter Garland.
3me District.—W. H. Autry, J. T. Russell, A. C. Bullitt.
4me District.—Preston W. Farrar, Thos. Zacharie, Green B. Duncan.
5me District.—Arnold Boyle, Jules Mouret.
6me District.—Armand Pice, John Watkins.
7me District.—Jules Cassard.
8me District.—Victor Lublanc.
9me District.—A. Piernas.

A une assemblée de tous les délégués whigs des différents districts représentants de cette ville et paroisse, tenue à la Rotonde de la Bourse St-Louis, jeudi soir 21 du courant, MM. James Dick et Robert Preaux ont été unanimement choisis comme candidats du parti whig pour représenter la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans au Sénat de l'Etat.

Wm. Christy, président.
T. W. Collins, secrétaire.

☞ Les whigs du Septième District Représentant sont invités à se réunir samedi soir 23 du courant, à sept heures, au enfoncement M. Frédéric Boussin, entre Marais et Champs-Elysées, pour choisir un candidat whig, pour représenter ce district à la prochaine législature, en remplacement de M. Wm. C. C. Claiborne, candidat démissionnaire.

W. C. C. Claiborne.—Nous regrettons vivement que cet honorable citoyen ait cru devoir décliner la candidature qui lui était offerte par les whigs du 7e district représentant. Les motifs et les scrupules qui ont dicté sa conduite, sont trop respectables pour que nous songeons à le blâmer de sa retraite. Nous aimons du 7e district doivent donc s'occuper immédiatement de trouver un autre candidat, et ils seront bien de bonne foi qu'ils leur offriront le plus de garanties de force et de popularité.

M. Jacob Barker.—Un candidat indépendant sollicite les suffrages des Electeurs du 2e District congressionnel: c'est M. Jacob Barker; et certes il est assez actif, assez entreprenant, assez adroit pour rallier autour de lui un certain nombre de ceux auxquels il aura la chance de s'adresser. La position qu'il a prise, quelque chose qui flatte certaines sympathies, et les doctrines qu'il a émises, peuvent bien faire illusion à des gens qui croient volontiers aux professions de foi. Quelques uns de nos amis surtout doivent être disposés à subir cette illusion, attendu que plusieurs des principes professés par M. Barker paraissent se rapprocher de ceux des whigs. Nous les engageons vivement à se tenir en garde contre la manœuvre que le portera vers ce candidat et le mettant moyen d'arriver à ce but, ce sera pour eux de bien se rendre compte de la vie et de professions de foi de M. Barker.

Le indépendance de ce candidat est incontestable; mais que deviendrait, il ne suffit pas de dire aux gens, "Je suis indépendant" pour l'être réellement. Il ne suffit pas de protester qu'on est de telle ou telle opinion pour qu'on vous accepte aussitôt comme tel d'emblée. Les opinions écrites de M. Barker seront beaucoup moins bien reçues par les whigs, ce candidat n'en sera pas moins un bon et sincère opposition de la plus pure espèce. Les actes sont plus concluants que les paroles, et les actes de M. Barker prouvent clairement ce que nous avançons. Il a toujours voté dans les rangs des locofocos, et voit à toujours être acquis aux candidats locofocos, depuis ceux qui aspirent à la Présidence jusqu'à ceux qui se contentent des places les plus modestes. Si soi-disant indépendance n'a donc pour but que de séduire quelques whigs indifférents ou mécontents, et les mettre aux locofocos foit de leur mieux pour favoriser cette œuvre de déception. La chaufferie M. Barker aira de donner à ce candidature une sorte de caractère sérieux, dans l'espoir de voir quelques traînards venir à lui du camp des whigs. C'est une ruse qui leur a tant de fois réussi, qu'ils ne s'en laissent jamais.

Nous engageons sincèrement nos amis du 2e District à bien peser le conseil que nous leur donnons, qu'ils ne se laissent point prendre à de tant semblants d'indépendance, qu'ils ne se méprennent pas sur la valeur des doctrines professées par M. Barker; qu'ils n'oublient pas que ce candidat est foncièrement un locofoco; et que voter pour lui, ce serait tomber dans un gouffre pens plus grossier encore que celui où le parti whig est tombé, lorsque il a accepté le nom de M. Tyler à celui du digne Harrison. Whigs du 2e District, abandonnez M. Barker à son indépendance et votez en masse pour le vrai candidat whig pour l'honorable B. G. Duncan. De ce côté vous n'avez pas à craindre de déception, de ce côté vous serez sûrs de trouver un ferme défenseur de vos principes. Vos ennemis déploient tant d'activité et tant de ruses, ils font tant d'efforts, que vous ne pouvez de votre côté montrer trop de vigilance et trop d'ensemble. La victoire est en vue pourtant; mais songez qu'elle pourrait vous échapper, si vous vous désunissez. D'ailleurs il ne s'agit pas seulement de mieux réussir tant bien que mal M. Duncan, il faut encore lui assurer un beau triomphe. Il y va de votre honneur. Songez-y, et élisez-vous des candidats indépendants.

Coton.—On lit dans l'*Intelligencer* de Concordia du 16 courant. De tous les états à coton nous apprenons que la saison de la récolte continue d'être très plus favorables. Les planteurs expriment dans toutes les directions, et par suite les prix des jominaux, notamment ceux des Etats-Atlantiques, s'augmentent change de jours jours, en ce qui concerne l'importance de la récolte. L'œuvre de la chenille a été sur à fait partielle, et elle est loin d'avoir eu le résultat sinistre que l'on dernier. Dans beaucoup de districts de la région cotonnière, le produit de la récolte n'est pas très abondant, mais par conséquent sur quelques points il y aura récolte pleine. S'il on peut ajouter quelque crédit aux derniers renseignemens venus des Etats Antiques, et pourquoi n'y croirait-on pas? le total de la récolte de cette 1847-48 ne sera guère au-dessous de 2,200,000 balles.

Société Philharmonique.—Une réunion, comme on n'en peut guères voir qu'en plein lyrique pour le plus bel opera, eut venue assister hier soir au concert que la Société Philharmonique donnait dans la Salle d'Orléans au profit de l'Association Howard. Loges, galeries, amphithéâtre, parterre, tout était plein, et la bonne moitié y était complète. Quand à la musique, elle a marché avec un succès ordinaire: on sait ce que peut la société dirigée par M. Lebrun. Le public de nous en occuper, aujourd'hui, le succès de la "Danse infernale," a contribué à faire ressortir l'originalité de cette belle composition dont le succès va sans cesse croissant.

La Société Philharmonique doit l'appel à être bien entendu dans la première et dans la seconde Municipalité, va, dit-on, aller essayer son talent dans la Troisième. Nous croyons qu'elle en sera pas moins heureuse: les sons du cornet à piston, de la trompette, et des autres instruments en cuivre se prêtent doués parmi nous d'une vigueur égale à celle que possédait jadis la lyre d'Orphée.

La malle du Norma marqué encore hier au départ de Charleston. Il nous est dit maintenant des nouvelles de Washington et de Baltimore; elle se rendent toutes les villes au nord de ces deux.

Nous sommes, bien entendu, sans aucune nouvelle des élections de la Pennsylvanie.

Tennessee.—Les retours officiels de cet Etat, publiés dans la Gazette, donnent 61,469 voix à H. S. Brown et 60,454 à son concurrent A. V. Brown. C'est le vote le plus considérable qu'ait donné le Tennessee.

M. Goldthwaite, juge de la Cour Suprême de l'Alabama, homme estimable et distingué, est mort lundi dernier dans la nuit à Mobile; il a été enlevé en trois ou quatre jours par la fièvre jaune.

Regiment de Tennessee.—Ce régiment a été à l'unanimité pour colonel B. F. Cheatham, pour lieutenant-colonel Whitfield et pour major Solomon. Ces trois officiers ont déjà fait une campagne au Mexique, et l'honneur qui vient de leur être fait, n'est qu'une juste récompense de leur valeur.

Un Miracle Mormon.—Strang est, à ce qu'il paraît, le nouvel apôtre des Mormons, et il se livre volontiers à la confection des miracles. Voici le dernier qu'on cite de sa façon; il avait besoin d'une maison, il convoque les saints (c'est le nom des Mormons) et leur dit que s'ils veulent lui bâtir son logis, ils seront assurés de recevoir quelque marque éclatante de la faveur divine. Ceux-ci ne se le font pas dire deux fois, se mettent à l'œuvre et bientôt la bâtisse est achevée. Ils viennent alors demander leur récompense. Strang les convoque au temple, leur fait accomplir une foule de cérémonies ordonnées de leur culte, puis leur ont la tête d'une espèce de poix liquide qui sentait assez mauvais. Cela fait, il les engage à passer dans une salle du temple où le jour ne pénétrait pas; les saints s'y rendent, et ils sont tout à la fois étonnés et ravis de se voir dans les ténèbres le front lumineux. Tous crient du miracle, sauf un seul plus incrédule que les autres. Celui-ci recueille un peu de la "pate liquide," et il trouve que ce n'est rien moins qu'un peu de phosphore et d'huile. Il révèle le secret à haute voix et accuse Strang d'imposture. Strang, sans se déconcerter, avoue le fait, et déclare qu'il n'a fait que suivre l'exemple de Moïse et de Jesus-Christ, dont tous les miracles se réduisent à des tours de physique amusante. La dénonciateur de Strang a été obligé de quitter l'association, et le prophète n'a rien perdu de son autorité. Voilà du mensonge que raconte le *Free Trader* d'Ottaway.

(*Communiqué.*)

Magnétisme.—A propos de cette science, si longtemps niée et qui fait encore le sujet du plus d'une conjecture, on lit dans la *Revue d'Anthropologie Catholique*, du 15 mai dernier, les deux extraits que le pape Pie IX a fait écrire à M. l'abbé Lombert et à M. Ferdinand Barreau, le 18 mars 1847, au sujet des ouvrages sur le magnétisme dont ces deux auteurs avaient fait hommage au souverain pontife. La *Revue*, qui les publie, les fait suivre de quelques remarques où l'on trouve que le Souverain pontife connaît les usages de Rome, dans même qu'il ait dû *rétracter* *seulement* par simple de l'hommage d'un livre qui contient des matières encore trop en litige pour que rien se prononcer, ce remarquant qu'il ne dit rien qu'on ait auparavant fait examiner et l'on ne trouve rien contient rien d'opposé à la foi et aux mœurs, et qu'il faut y regarder de près avant de déverser le blâme sur l'auteur d'un livre à l'occasion duquel le chef de l'Eglise daigne accorder la bénédiction apostolique....."

Mais ce n'est pas seulement le clergé qui accepte le magnétisme. En France on s'en occupe à la Chambre des Pairs, et il devient un sujet d'étude dans une école célèbre de médecine, comme nous l'apprennent les journaux en Allemagne. Nous transcrivons encore ce qui en dit la Revue citée:

M. Lordat, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Montpellier, a, par le magnétisme, guéri ces idées d'un homme aussi illustre et éclairé. Sans cloquéter de contradictions, il considère l'existence scientifique du magnétisme comme un fait accompli et il l'a introduit au programme de la Faculté. Parmi les questions tirées au sort pour les candidats au grade de docteur, on remarque la question suivante: Quelles sont les alterations que le magnétisme peut opérer dans l'absence de la sensibilité de l'homme, sans suspendre cette de la vie?"

Chronique Locale.

Rencontre de vous.—Patrick Grace, dont nous avons déjà mentionné l'arrestation, comparaît hier devant le recorder Genin pour répondre à l'accusation d'avoir négocé de faux billets sur Paris. Il a été renvoyé provisoirement à la Cour de district sous l'inculpation d'escroquerie. Le recorder a renvoyé prudemment le malheureux homme de couleur libre William Taylor, prévenu de vols de fait sur la personne d'un autre homme de couleur libre, M. J. Lanier, 6 du fourre du commerce, pour répondre de sa prochaine comparution.

Recorder Bazinet.—On nous dit qu'il renvoyer hier prochain la Cour de District le nommé Thomas Kelly, prévenu de vol.—La femme Caroline Dennis, accusée de tentative d'homicide, sera interrogée mardi prochain.

Recorder Genin.—M. Charles Hempel a été cité à comparaître, devant le recorder de la 3e Municipalité, sur le nommé George Watchin qui avait adressé des menaces de mort. Ce dernier a été immédiatement arrêté; il sera prochainement examiné.

Première Cour de District.—Rien de nouveau: une seule affaire civile a été appelée, intitulée: Lewis Wicky, appartenant à M. Lauriere Mandolin. La Cour a déclaré que Lewis, en vertu de la loi, avait droit à sa liberté, pour avoir fait un voyage en France avec sa maîtresse.

Parvenu.—M. Timothée Lamothe a, hier matin, de recorder Genin, d'une plainte à coups et blessures contre M. Jules Dossat. On connaît des les circonstances de la rencontre qui a eu lieu entre le plaignant et l'accusé. M. Dossat a été frappé mille piastres de cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.

Coupable tentative.—Mardi dernier, vers onze heures du soir, le capitaine Overton a déchargé un pistolet sur M. William Saunders, qui se trouvait alors sur le wharf de la rue de Campagne, dans la 3me Municipalité. M. Saunders a légèrement blessé au côté droit. Un nommé Richard a été décerné contre le capitaine. Nous ignorons quel motif a pu pousser celui-ci à faire une pareille tentative sur la personne du plaignant.

Une maison prise d'assaut.—Avant-hier soir, un certain nombre de jeunes gens se sont assemblés au coin des rues Casacalve et Pargoud, dans la 3e Municipalité et ont livré un formidable assaut à la maison d'une femme bien connue, Long-Nose Jane, *dite* Jane Marshall. Ayant tout mis en pièces, ils se sont répandus dans les appartements et ont brisé tout les meubles que leur sont tombés sous la main. Après avoir accompli cet exploit, ils se sont retirés sans rencontrer le moindre obstacle.

Nashville.—Dans la nuit du 12 courant, le magasin de M. Bell, un magasin à poudre, a une explosion épouvantable qui a été suivie de bruit de cette explosion s'est fait sentir dans toute la ville, et a brisé une immense quantité de vitres, ébranlé une foule de maisons, tué deux personnes et blessé un grand nombre d'autres. Cette nouvelle nous arrive par une correspondance de Nashville, reçue à Memphis. Espérons qu'il y trouve beaucoup d'exagération.

La Compagnie d'Assurance des Marchands de Nashville a été obligée de suspendre ses paiements, à la suite des pertes que lui fait, dit-on, éprouver la faillite de A. A. Gower, Neveu & Co., de Londres.

Un sentre.—Il existe à Raleigh, si l'on en croit le *Register*, un négrillon de trois quatre ans qui est un exemple frappant des bizarreries de la nature. Ce négrillon, né de parents noirs et noir lui même, a sur la tête, sur un des côtés, un des bras et l'une des jambes de longueur, et jeu d'une blancheur parfaite; et pour compléter la chose, la partie blanche de la tête porte une mèche de laine du plus beau blanc. Si vous n'y croyez point, allez y voir.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

Situation de l'Italie.—De toutes les réformes entreprises par le pape, l'organisation de la garde nationale est sans contredit celle dont les excellents effets se feront le plus généralement sentir. Londre et la tranquillité qui régnent dans Rome depuis que les citoyens se gardent eux-mêmes et font la police de la ville en sont une preuve manifeste. Les meurtres et les vols, autrefois si fréquents, ont diminué dans une proportion notable, et qui sera constatée par de curieuses statistiques dont on prépare la publication. Vous des résultats dont la diplomatie a pu se convaincre, et qui nous semblent propres à rassurer les esprits sur les conséquences que peut avoir cette institution appliquée aux autres états de l'Italie. Nous pensons que le grand-duc Léopold n'aura pas à se repentir d'avoir mis la force publique entre les mains de son peuple, car, si la bourgeoisie armée est la gardienne des libertés civiles, elle est encore le plus sûr rempart du pouvoir contre les tumultes factieuses.

Depuis un an, la Toscane s'applique à suivre pas à pas la marche du gouvernement pontifical. Là, aussi, par esprit d'imitation et peut-être aussi se rendre bien compte de l'importance d'une telle concession, on demandait la garde nationale. Des pétitions étaient signées à Pistoie, à Pise, à Livourne, à Sienne, jusque dans les moindres bourgs, et, le gouvernement ne cédant pas assez promptement au gré des pétitionnaires, Florence a voulu à son tour avoir sa démonstration populaire, démonstration assez maladroite, si on la considère en elle-même, et même qui convenait à la douceur du caractère toscan, mais que la prudence conseillait d'éviter dans ses circonstances présentes. Le lendemain, le journal le plus sévère y en a inséré le plus accrédité de Florence, faisait parfaitement remarquer l'inutilité et l'inopportunité de cette démonstration. Cette leçon reconnaissant la nécessité où se trouvent les Etats de l'Italie de ne fournir aucun prétexte à leurs ennemis, de crés autres mots, qui ne sont point tout-à-fait une nouvelle de réforme, aux autres pour s'abstenir de les encourager et justifier leur mécontentement; mais les agens avec ont toujours le tort de n'arriver qu'après coup.

Il faut aux habitants de la Toscane des modèles, les villes de la Romagne peuvent leur donner de fort bonnes leçons de conduite politique. La seconde partie de l'Italie, où les formes constitutionnelles ne sont point toujours lettre morte, vient, sous le coup des menaces de l'Autriche et dans les appréhensions d'une invasion imminente, nous voyons le peuple formuler ses vœux en de nombreuses adresses par l'entremise des municipalités, les ensemble communaux délibérer, avec une courageuse fermeté et tomber des fonds pour l'armement des gardes nationales, les corps religieux s'associer à ces subsides patriotiques, et tout cela sans fracas, sans fanfaronnades. En Toscane, et surtout à Pise, ville d'université et de mouvement, le sentiment national s'exprime d'une manière plus bruyante; nous espérons pourtant qu'on n'y verra pas nous trouve au jour du danger, et que, si deux brigades de Croates venaient occuper la ville de Lucques, les remuans écoliers de Pise marcheront

(*Suite du premier article.*)

—Pour dire la vérité, comtesse, quelqu'un me gêne toujours.

—Oui, qu'qu'un, je comprends; mais Zamore est-il quelqu'un?

—Zamore n'est pas aveugle, Zamore n'est pas sourd, Zamore n'est pas muet; c'est donc quelqu'un. Or, je décore de ce nom quiconque est mon égal en yeux, en oreilles et en langue, c'est-à-dire quiconque peut voir ce que je fais, entendre ou répéter ce que je dis, enfin quiconque peut me trahir. Cette théorie posée, je continue.

—Oui, continuez, duc, vous me ferez plaisir.

—Plaisir, je ne crois pas, comtesse, n'importe, je dois continuer. Le roi visitait donc hier Trianon.

—Le petit ou le grand?

—Le petit, Madame la Dauphine était à son bras.

—Ah!

—Eh, Madame la Dauphine qui est charmante, comme vous savez....

—Hélas!

—Lui faisait tant de cajoleries, de petit papa par ci, de grand papa par là, que Sa Majesté, dont le cœur est d'or, n'y put résister, de sorte que le souper a suivi la promenade, que les jeux innocens ont suivi le souper. Enfin....

—Enfin, dit Mme Dubarry pâle d'impatience, enfin le roi n'est pas venu à Luciennes, n'est ce pas, voilà ce que vous voulez dire?

—Eh! mon Dieu, oui.

—C'est tout simple, Sa Majesté avait là-bas tout ce qu'elle aime.

—Ah! non, point, et vous êtes loin de penser un seul mot de ce que vous dites; tout ce qu'lui plaît, tout au plus.

—C'est bien pis, duc, prenez garde; songez, mieux que, pour mettre la fortune publique de la principauté à l'abri du naufrage, le grand-duc de Toscane a conclu avec lui, il y a quelques mois, une convention douanière par laquelle il s'oblige, pour son propre compte, tous les impôts indirects du duché: le sel, le tabac, les cartes à jouer, la loterie, moyennant une somme annuelle. Non content de prémuirer ses sujets le duc de Lucques s'amuse aussi à jouer au tyran. Il affecte volontiers les façons despotiques, secondé en cela par l'humeur intempérante du prince héréditaire son fils, qui s'est à la fois constitué grand-juge, commissaire de police et abre dans la principauté, qui aussi au collet en pleine place publique et dans les cafés les gens mal pensant de l'endroit et les escorte lui-même jusqu'à la prison. Tout cela pourrait, en d'autres temps, n'être que risible et piquant; mais de semblables folies finissent par lasser les plus patients. Le nouvement populaire qui a fait briser les Bourbons de Lucques n'a surpris personne en Italie. On s'est même étonné qu'il n'eût pas éclaté plus tôt, et, depuis quelques mois, la conduite du souverain semblait calculée pour provoquer une révolte chez ses sujets.

Dans les premiers jours du mois de juillet, un rassemblement de jeunes gens inoffensifs se vit inopinément chargé et mêlé par les cavaliers. C'était à l'époque des massacres de Parme et des troubles de Siennes. La population inférieure suivit les chefs des agresseurs devant les tribunaux. Quatre dépositions successives, confirmées par les bourgeois les plus recommandables, vinrent manifeste demander justice aux ministres, et, l'autorité faisant sourde oreille, les citoyens se formèrent spontanément en garde nationale. Le duc était alors absent. Il accourut précédé d'une proclamation dans laquelle il rappelait brutalement aux sujets à l'obéissance filiale, et menait tout ce qui s'était fait. Plusieurs destitutions vinrent augmenter encore le mécontentement général, et les conseillés de la couronne "durent supplier le prince de songer au salut de sa souveraineté. Alors on mit en pratique du 25 juillet décrétait dissous le corps des carabiniers, et le metamorphosa en un corps de dragons. Cette importante réforme accomplie, le duc s'en alla à sa maison de campagne; les différents y suivirent. Le prince, cédant tantôt aux conseils de la prudence, tantôt revenant à ses instincts despotiques, faisait paraître coup sur coup les proclamations les plus contradictoires, retirait le soir ce qu'il avait promis le matin, accordait le lendemain le *sequestre* de la garde, et, déclarait le lendemain n'avoir cédé qu'à la violence, si bien que les Lucquois, poussés à bout, ont fini par se révolter, et ont eux-mêmes réformé la garde civique. Le duc, contraint de céder, est rentré le 3 septembre dans sa capitale, accompagné du prince héréditaire, en ratifiant cette fois ce qui s'était passé durant son absence. L'Autriche saisissait comme prétexte les troubles de la petite principauté de Lucques, qui, du prince ou des sujets, aurait encouru la plus grande part de responsabilité?

(*Revue des deux mondes.*)

FEUILLETON

Mémoires d'un Médecin.

JOSEPH BALSAMO.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIÈME PARTIE
(*Voir l'Abeille du 11, 15, 16, 18, 19 et 20.*)

X.

L'Apologue.

Dans ce petit cabinet de Luciennes où nous avons vu le comte Jean Dubarry absorber, au grand déplaisir de la comtesse, une si grande quantité de chocolat, M. le maréchal de Richelieu faisait collation avec Mme Dubarry, laquelle, tout en tirant les oreilles de Zamore, d'étendait de plus en plus longuement et nonchalamment sur un sofa de satin brodé de fleurs, tandis que le vieux courtisan poussait des hélas d'admiration à chaque pose nouvelle de la sédusante créature.

—Oh! comtesse, dimit-il en minaudant comme dire vieille femme, vous allez vous décoiffer; comtesse, voilà un accroche-cœur qui se désolle. Ah! votre naile tombe, comtesse.

—Bah! mon cher duc, ne faites pas attention, dit-elle, en arrachant avec distraction une pinçée de cheveux à Zamore et en se couchant tout à fait, plus voluptueuse et plus belle sur un sofa que Vénus sur un couque marine.

Zamore, peu sensible à toutes ces choses, regardait de côté. La comtesse le calma en prenant sur la table une poignée de dragées, qu'elle introduisit dans ses poches.

Mais Zamore, en faisant la mose, retourna sa poche et vida ses dragées sur le parquet.

—Ah! petit diable! continua la comtesse en allongeant une jambe fine, dont l'extrémité alla se mettre en contact avec les chausses fantasmagoriques du négrillon.

—Oh! grace! s'écria le vieux maréchal, foi de gentilhomme! vous le tuerez.

—Que ne puis-je tuer aujourd'hui tout ce qui me déplaît, dit la comtesse; je me sens implacable.

—Ah ça! mais, dit le duc, je vous déplais donc, moi?

—Oh! non, pas vous, au contraire; vous êtes mon vieil ami, et je vous adore; mais c'est qu'en vérité, voyez-vous, je suis folle.

—C'est donc une maladie que vous ont donnée ces gens que vous rendez fou?

—Eh-ne-gande! vous n'agacez horriblement avec vos galanteries, dont vous ne pensez pas un mot.

—Comtesse, comtesse, je commence à croire, non pas que vous êtes folle, mais ingrate.

—Ingrate? voyons, qu'êtes-vous?

—Je suis colère, monsieur le duc.

—Ah! vraiment!

—Cela vous étonne?

—Pas le moindrement; comtesse; et sur mon honneur, il y a bien de quoi.

—Tenez, voilà ce qui me révolte en vous, maréchal.

—Il y a quelque chose qui vous révolte en moi, comtesse?

—Oui.

—Et quelle est cette chose, s'il vous plaît? Je suis bien vieux pour me corriger, et cependant il n'y a pas d'efforts que je ne fisse pour vous plaire.

—Cette chose, c'est que vous ne savez pas seulement dont il s'agit, maréchal.

—Oh! que si fait.

—Vous savez ce qui me crispe?

—Sans doute; Zamore a causé la fontaine chinoise.

Un sourire imperceptible effleura les lèvres de la jeune femme; mais Zamore, qui se sentait coupable, baissa la tête avec humilité, comme si le ciel eût été gros d'un nuage de soufflets et de chiquenaudes.

—Oui, dit la comtesse avec un soupir, oui, duc, vous avez raison; c'est cela, et vous êtes en vérité un vieux fin politique.

—On me l'a toujours dit, madame, répondit M. de Richelieu d'un air tout confit de modestie.

—Oh! je n'ai pas besoin qu'on me le dise pour avoir cette institution appliquée aux autres états de l'Italie. Nous pensions que le grand-duc Léopold n'aura pas à se repentir d'avoir mis la force publique entre les mains de son peuple, car, si la bourgeoisie armée est la gardienne des libertés civiles, elle est encore le plus sûr rempart du pouvoir contre les tumultes factieuses.

—Que M. de Choiseul est un génie!

—Oui, elle fait une sottise, je crois.

—Laquelle?

—Voyant qu'on ne la persécute pas, elle boude; voyant qu'on ne l'exile pas, elle s'exile elle-même.

—Où cela?

—Ici.

—Eh bien! après?

—Et que Sa Majesté n'est pas venue.

La comtesse rougit et se releva en pen sur le coude.

—Ah! ah! fit-elle.

—Et cependant, dit le duc, j'arrive de Paris.

—Qu'est-ce que cela prouve?

—Que je pourrais ne rien savoir de ce qui s'est passé à Versailles, partiel! et cependant....

—Dec, mon cher duc, vous êtes plein de réticences, aujourd'hui. Que diable! quand on a commencé, on achève; ou bien l'on ne commence pas.

—Vous en parlez fort à votre aise, comtesse. Laissez-moi reprendre haleine, au moins. Où en étais-je?

—Vous en étiez à.... cependant.

—Ah oui! c'est vrai, et cependant, non seulement je sait que Sa Majesté n'est pas venue, mais encore je devine pourquoi elle n'est pas venue.

—Duc, j'ai toujours pensé à part, moi, que vous vous étiez sorcier; seulement, il vous manquait une preuve.

—Eh bien! cette preuve, je vais vous la donner.

—Le comtesse, qui attendait à le convaincre beaucoup plus d'intérêt qu'elle ne voulait laisser paraître, abandonna la tête de Mme Dubarry, dont les doigts blancs et fins fourragaient la chevelure.

—Donnez, duc, donnez, dit-elle.

—Devant M. le gouverneur! dit le duc.

—Disparaissez, Zamore, et la comtesse en ajoutillon, qui, fort de joie, s'élance d'un seul bond du boudoir à l'antichambre.

—A la bonne heure, marcoure Richelieu; mais il faut donc tout vous dire, comtesse.

—Comment, ce singe de Zamore vous gênait, duc?

—Vous apercevez, dis-je, une de ces pommes tout en haut d'une branche, tout au haut de l'arbre; que faites-vous, comtesse?

—Je secoue l'arbre, pardieu!

—Oui, mais inutilement, car l'arbre est gros, indéracinable, comme vous disiez tout à l'heure; et vous vous apercevez bientôt que sans l'ébranler plus que quelques petites branches à son écorce. Alors vous dites, en tournaillant la tête de cette adorable figure, qui n'appartient qu'à vous et aux fées: "Mon Dieu! que je voudrais bien voir cette prune à terre, et vous vous dépitez.

—C'est assez naturel, duc.

—Ce n'est certes pas moi qui vous dirai le contraire.

—Continuez, mon cher duc, vous apologue m'intéresse infiniment.

—Tout à coup, en vous retournant comme cela, vous apercevez votre ami le duc de Richelieu, qui est promène en pensant.

—A quoi?

—La belle question, pardieu! à vous, et vous lui dites avec votre adorable voix flûtée:

—Ah! duc! duc!

—Eh bien!

—Vous êtes un homme, vous; vous êtes fort; vous avez pris Mahon; secouez-moi donc un peu ce diable de prunier, afin que j'aie cette satanée prune; n'est-ce pas cela comtesse, hein?

—Absolument, duc; je dirais la chose tout bas, jamais que vous la dissiez tout haut; mais que répondiez vous?

—Je répondais....

—Oui.

—Je répondais ...Comme vous y allez, duchesse! Je ne demande certes pas mieux; mais regardez donc, regardez donc, comme cet arbre est solide, comme les branches sont rugueuses; je tiens à rien moins sûrs, moi, que diable! quoique vlles aient cinquante ans de plus que les vôtres.

—Ah! fit tout à coup la comtesse, bien, bien, je comprends.

—Alors, continuez l'apologue; que me dites-vous!

—Je vous dis, mon petit maréchal, ouvrez de regarder indifféremment cette prune, que vous ne regardez indifféremment, au reste, que parce qu'elle n'est point pour vous; demeurez-la avec moi, mon cher maréchal: convoitez-la avec moi, et, si vous me secouez l'arbre comme il faut, si la prune tombe, eh bien!...

—Eh bien?

—Eh bien! nous la mangerons ensemble.

—Bravo! fit le duc en frappant les deux mains l'une contre l'autre.

—Est-ce fini?

—Ma foi, comtesse, il n'y a que vous pour finir un apologue. Par mes corbeil comme dit mon bon père, comme c'est galamment trouvé.

—Vous allez donc secouer l'arbre, duc?

—A deux mains, vous savez, comtesse.

—Et la prune était-elle bien une reine claude.

—On n'en est pas encore bien sûr, comtesse.

—Qu'est-ce donc? vous hésitez, duc.

—Il me paraît bien plutôt que c'était un perdreille qu'il y avait au haut de cet arbre.

—A nous deux le perdreille, alors.

—Oh! non, pas tout seul. Ne m'oubliez pas ce maroquin-là, comtesse; il tombera tant qu'elles choses avec les de l'arbre, quand je l'aurai secoué, que vous aurez du choix à n'en avoir que faire.

—Bien doute, le petit c'est pas encore nécessité.

—Ah! madame la Dauphine, en s'entoupant de tous ces Choiseul, montre bien quel parti elle veut embrasser.

—Non, comtesse, n'exagérons pas, car enfin, dès qu'elle aura la maison de chanoines; les différentes l'y suivient. Le prince, cédant tantôt aux conseils de la prudence, tantôt revenant à ses instincts despotiques, faisait paraître coup sur coup les proclamations les plus contradictoires, retirait le soir ce qu'il avait promis le matin, accordait le lendemain le *sequestre* de la garde, et, déclarait le lendemain n'avoir cédé qu'à la violence, si bien que les Lucquois, poussés à bout, ont fini par se révolter, et ont eux-mêmes réformé la garde civique. Le duc, contraint de céder, est rentré le 3 septembre dans sa capitale, accompagné du prince héréditaire, en ratifiant cette fois ce qui s'était passé durant son absence. L'Autriche saisissait comme prétexte les troubles de la petite principauté de Lucques, qui, du prince ou des sujets, aurait encouru la plus grande part de responsabilité?

(*Revue des deux mondes.*)

—Ah! madame, qui sait? peut-être en est-il encore pour un lustre à rester dans sa Bretagne, comme dit ce coquin de Voltaire; peut-être est-il en route; peut-être est-il à deux cents lieues; peut-être est-il à la barrière.

Et le maréchal étudia sur le visage de la jeune femme l'effet des dernières paroles qu'il avait dites.

Mais, après avoir rêvé un moment:

—Revenons au point où nous en étions.

—Où vous voulez, comtesse.

—Où en étions-nous?

—Au moment où Sa Majesté se plaît si fort à Trianon, dans la compagnie de M. de Choiseul.

—Et où nous parlions de renvoyer ce Choiseul, duc.

—C'est-à-dire qu'il nous parlait de le renvoyer, comtesse.

—Comment, dit la favorite, l'ai si grande envie qu'il parte que je risque à mourir s'il ne part pas; vous ne m'aiderez pas un peu, mon cher duc?

—Oh! oh! fit Richelieu en se rengorgeant, voilà ce qu'en politique nous appelons une ouverture.

—Prenez comme il vous plaît, appelez comme il vous convient; mais répondez catégoriquement.

—Oh! que voilà un grand vilain adverbe dans une si jolie bouche.

—Vous appelez cela répondre, duc?

—Non, pas précisément; c'est ce que j'appelle ménager ma réponse.

—Et elle préparée?

—Mais pas.

—Que diiez-vous des apologues, comtesse?

—Que c'est bien vrai.

—Bah! le voilà aussi les yeux, et nous n'avons encore rien trouvé de mieux pour y voir.

—Vous donc pour l'apologue; car il en est vrai.

—Comme du cristal.

—Allons.

—Mécontez-vous, belle dame?

—J'écoute.

—Supposons d'abord, chatelaine, vous avez, en votre jardin, un épaulement.

—Dieu! que vous êtes amusant, duc.

—Vous ne pouvez pas en avoir de ce que vous dites, comtesse, car jamais vous n'avez été de ce côté-ci de la Bretagne.

—Eh bien, reprit la comtesse. Je dis donc, mais tranquillisez-vous, duc, ceci ne s'applique qu'à la famille.

—Et aux amis, comtesse; permettez moi donc à ce titre d'en prendre ma part. Ainsi donc....

—Ainsi donc, vous êtes de nos amis?

—Je crois vous l'avoir dit, madame.

—Ce bien point marri.

—Je crois vous l'avoir prouvé.

—C'est mieux, et vous m'aidera?

—De tout mon pouvoir, comtesse; mais....

—Mais, quoi?

—Je crains cette difficile, je ne vous le cache point.

—Sont ils donc indéracinables, ces Choiseul?

—Dites plutôt extraordinaires, duchesse.

—Vous croyez, vous?

—Je le crois.

—Ainsi, quoi qu'en dise le bibliothaire La Fontaine, il n'y a contre ce chêne ni vent ni orage.

—C'est un grand génie que ce ministre.

—Bon! voilà que vous parlez comme les encyclopédistes, vous!

—Ma mère-je pas de l'Académie?

—Oh! vous en dites si peu, duc.

—C'est vrai, et vous avez raison; c'est mon secrétaire qui en est, et non pas moi. Mais je n'en persiste pas moins dans mon opinion.

—Que M. de Choiseul est un génie!

—Oui, duc.

—Mais en quoi éclate-t-il donc, ce grand génie, voyons!

—En cécl, madame, qu'il a fait une telle affaire des parlements et des Anglais que le roi ne peut plus en parler de lui.

—Les parlements, mais il les excite contre Sa Majesté.

—Sans doute, et voilà l'habileté.

—Les Anglais, il les pousse à la guerre.

—Instrument, la paix le perdrait.

—Ce n'est pas du génie, cela, duc.

—Qu'est-ce donc, comtesse?

—C'est de la haute trahison.

—Quand le haute trahison réussit comtesse, c'est de génie, ne me semble, et du meilleur.

—Mais ce compte, duc, je connais quelqu'un qui est aussi habile que M. de Choiseul.

—Bah!

—A l'endroit des parlements du moins.

—C'est la principale affaire.

—Car ce quelqu'un est cause de la révolte des parlements.

—Vous m'intriguez, comtesse.

—Vous ne le connaissez pas, duc?

—Non, ma foi.

—Il est pourtant de votre famille.

—J'aspire un bouquet de génie dans ma famille! Voudriez-vous parler du cardinal duc, mon oncle, madame?

—Non, comtesse, n'exagérons pas, car enfin, dès qu'il aura la maison de chanoines; les différentes l'y suivient. Le prince, cédant tantôt aux conseils de la prudence, tantôt revenant à ses instincts despotiques, faisait paraître coup sur coup les proclamations les plus contradictoires, retirait le soir ce qu'il avait promis le matin, accordait le lendemain le *sequestre* de la garde, et, déclarait le lendemain n'avoir cédé qu'à la violence, si bien que les Lucquois, poussés à bout, ont fini par se révolter, et ont eux-mêmes réformé la garde civique. Le duc, contraint de céder, est rentré le 3 septembre dans sa capitale, accompagné du prince héréditaire, en ratifiant cette fois ce qui s'était passé durant son absence. L'Autriche saisissait comme prétexte les troubles de la petite principauté de Lucques, qui, du prince ou des sujets, aurait encouru la plus grande part de responsabilité?

(*Revue des deux mondes.*)

—